

## FINANCE : Le conseiller fiscal genevois de Crocodile Dundee pincé pour fraude

**Date de parution:** Jeudi 8 janvier 2009

**Auteur:** François Pilet

**ENQUETE. Un cadre de la société Strachans SA, basée à Genève, a été arrêté la semaine dernière à Jersey. Il aurait aidé des célébrités australiennes à frauder le fisc de leur pays.**

Un administrateur d'un cabinet fiscal genevois a été arrêté mercredi dernier à son domicile de Jersey à la demande de la justice australienne. Ce Britannique a été entendu jeudi par un juge de l'île britannique et relâché après le versement d'une caution. Il devrait être rapidement extradé vers l'Australie où il risque jusqu'à 10 ans de prison.

Active dans le conseil financier et fiscal, la société Strachans SA, établie à Genève, est dans le collimateur des autorités de Canberra depuis 2002. Ses responsables sont accusés d'avoir aidé une centaine de personnalités des affaires et du show-business à frauder le fisc de leur pays pour un montant de 300 millions de dollars australiens (environ 240 millions de francs).

Baptisée opération «Wickenby», l'enquête menée par cinq agences fédérales australiennes passionne les médias du continent qui suivent l'affaire avec délectation. Parmi la trentaine de clients de Strachans inculpés à ce jour figurent notamment l'acteur Paul Hogan, héros de la trilogie Crocodile Dundee, l'avocat et conseiller fiscal de la chanteuse Kylie Minogue, des hommes d'affaires et une brochette de joueurs de cricket.

Selon l'accusation, Strachans permettait à ses clients de réduire artificiellement leurs impôts, notamment sur des droits d'auteur, en surfacturant des services commerciaux. Les fonds étaient placés dans des paradis fiscaux à Jersey et à Vanuatu. Les clients récupéraient ensuite l'argent grâce à des cartes de crédit émises par la banque Corner de Lugano.

Seules trois personnes ont été condamnées jusqu'ici. Deux hommes d'affaires ont écopé de 3 ans de prison en octobre dernier et le producteur de musique Glenn Wheatley a plaidé coupable en 2007, réduisant sa peine à 30 mois de détention. Ce dernier a expliqué en détail aux enquêteurs comment le directeur de Strachans un citoyen britannique établi à Genève, avait créé pour lui une fondation de droit suisse qui contrôlait ses comptes non déclarés.

Entraide suisse

L'enquête menée tambour battant par la police australienne semblait s'enliser depuis lors. L'arrestation de l'administrateur pourrait toutefois la relancer, notamment s'il coopère avec la justice.

L'Australie avait adressé une demande d'entraide administrative à la Suisse en 2005 à propos de Strachans SA. Le juge genevois Daniel Dumartheray confirme que ses services ont fourni un «important travail de coopération» dans cette affaire et que de nombreux documents ont été remis aux autorités australiennes. La demande d'entraide est toujours ouverte à ce jour.

Selon le quotidien The Australian, le directeur de Strachans serait lui aussi recherché. La police de Canberra et l'Office fédéral de la justice ont refusé de confirmer si un mandat d'arrêt avait été lancé contre lui. Celui-ci serait actuellement en séjour à Monaco. Les responsables de Strachans n'ont pas retourné nos appels hier.

© Le Temps. Droits de reproduction et de diffusion réservés. [www.letemps.ch](http://www.letemps.ch)